MUNICIPALITE DE GLAND

Réponse au postulat de Mme Charlotte Gabriel

« Pour un cinéma open air durant la période estivale »

Date proposée pour la séance de la commission:

- **Mercredi 9 mai 2012 - 19 h 00.**
  Bâtiment communal : salle des conférences Lausanne

Personne responsable: **Mme Isabelle Monney, municipale**

Gland, le 23 avril 2012.

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Dans sa séance du 13 octobre 2011, le conseil communal acceptait la prise en considération de ce postulat et le transmettait à la municipalité pour étude et rapport. La teneur du postulat de Mme Charlotte Gabriel est la suivante :

« Pendant les vacances d'été, de nombreuses personnes, par exemple des familles ou des jeunes, ne partent pas en vacances par manque de moyens financiers. Elles sont donc à la recherche d'activités attractives et bon marché pour s'occuper.

Dans une région aussi peuplée que la nôtre, l'installation d'un cinéma en plein air attirerait certainement un public nombreux. D'autant plus, si la programmation est variée et l'entrée peu onéreuse, voire gratuite. A l'image de la patinoire mobile, un tel cinéma est un lieu convivial et divertissant.

A Genève, le « Ciné transat » est gratuit et les spectateurs ont la possibilité de louer un transat pour quelques francs. Il ne fait pas de concurrence aux cinémas fixes, car il ne projette que des films datant d'il y a quelques années. Son écran gonflable est polyvalent et ne nécessite pas de grosses infrastructures. A Bernex, une petite commune, toujours dans le canton de Genève, il y a le « Ciné Signal ». Et plus près de chez nous, le village de 400 habitants qu'est La Chaux accueille un cinéma open air chaque été depuis l'an 2000 et c'est un joli succès.

C'est pourquoi je voudrais, par ce postulat, inviter la municipalité à étudier la possibilité d'installer un cinéma dans notre commune pendant une partie de l'été. »

REPONSE DE LA MUNICIPALITE

La municipalité partage l'avis de la postulante : à l'instar de la fête de la musique, d'un éventuel marché hebdomadaire, etc., l'organisation de quelques soirées cinématographiques en plein air, permettrait également à notre population de se rencontrer, de renforcer l'attractivité de notre localité. Il est d'ailleurs l'un des principaux souhaits émis par la population dans le cadre de l'étude sur l'évaluation de l'image de Gland.

Cependant, il fallait préalablement fixer les dates, définir un lieu, si possible convivial et accessible, doté de places de stationnement, trouver un partenaire pour l'élaboration du programme et la location des films auprès d'un distributeur, louer le matériel de projection.

Les dates

Le succès d'un open air dépend principalement des conditions météorologiques, mais en tenant compte de la présence de manifestations populaires dans la région, tout en étant tributaire de la disponibilité du matériel de projection.

La municipalité a donc retenu la période du 11 au 14 juillet 2012.

Le lieu

Ce premier open air se déroulera dans la cour du centre scolaire les Perrerets qui peut recevoir quelques 400 chaises et permettre l'installation de projection et d'un écran de 12 mètres. En sus, nous disposons dans ce périmètre de toutes les commodités telles que les équipements sanitaires, etc.

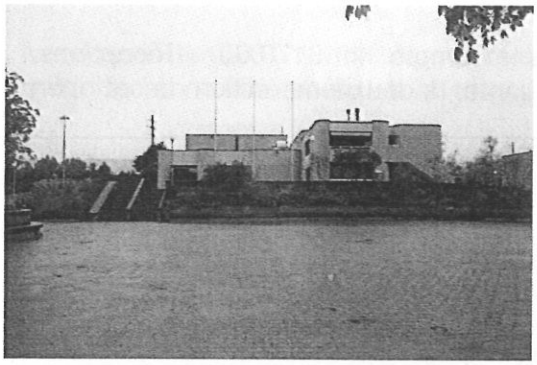

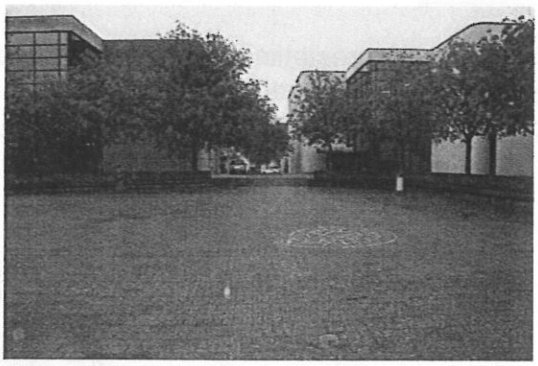

La programmation

Nous pouvons compter sur un partenariat avec l'association du cinéma Rex à Aubonne. Le programme n'est pas encore défini, mais nous espérons proposer deux films en avant-première, dont l'un sera destiné aux familles et deux autres films récents.

L'horaire dépendra de la tombée de la nuit. Il est prévu de débuter la séance vers 21h30.

Lorsque le programme définitif sera connu, la population sera informée par la distribution d'un tout ménage et par diverses affiches. D'autre part, le cinéma REX annoncera cette manifestation lors des projections des prochains mois.

Le matériel de projection

Le matériel à disposition sera composé d'un projecteur numérique installé dans une roulotte élaborée pour une telle affectation. Il sera géré par un opérateur du cinéma Rex.

Les animations

Une soirée de cinéma open air est étroitement liée avec une ambiance conviviale où l'on partage volontiers le verre de l'amitié ou un repas en commun. A cet effet, quelques stands de vente de boissons et de nourriture sont prévus. Ainsi, il sera possible de se restaurer avant et après la séance cinématographique. Un entracte sera également proposé.

Nous envisageons de solliciter le concours de quelques sociétés locales pour l'organisation de ces stands et le bénéfice de leur vente leur sera acquis.

Le coût

Le coût de cette prestation est estimé à env. 34'000 fr. Au niveau des recettes, le prix du billet est fixé à 13 fr. par adulte et 10 fr. pour les enfants, étudiants, AVS/AI.

Il va de soi que les recettes dépendront des conditions atmosphériques et de l'intérêt de la population envers une telle manifestation. Si le temps est clément, nous tablons sur une fréquentation de 400 personnes par séance tout en précisant qu'env. 50% des recettes sont dues au distributeur des films.

Le financement

Le déficit de cette prestation sera comptabilisée dans le compte 111.3170.00 « Réceptions, manifestations ». Par contre, si l'expérience est concluante, la deuxième édition de cet open air figurera dans le budget de l'exercice 2013.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

G. Cretegny

Le secrétaire :

D. Gaiani